

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor II (2PS1312)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - psychologie et éducation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	9
Pilier principal B A - psychologie et éducation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	9

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

Antonio Iannaccone (coordinateur)
Léonie Liechi
Teuta Mehmeti

Contenu

Le séminaire d'accompagnement au mémoire consiste à guider l'étudiant.e dans une recherche pouvant déboucher à choix sur:

- Un mémoire empirique : un état des lieux critique de la recherche actuelle dans une thématique choisie, un cadrage théorique, une problématisation, accompagnée d'une courte recherche empirique de type exploratoire (par ex. un entretien, une observation fine, une expérience pilote...) et de son analyse;

- Un mémoire théorique : une analyse approfondie de la littérature autour d'une thématique choisie soit dans des textes classiques en psychologie et éducation, soit dans la littérature récente et actuelle, comprenant un état des lieux de la problématique, et accompagnée d'un développement et d'une discussion critique.

Forme de l'évaluation

Rédaction d'un mémoire de BA aux normes APA, d'une longueur de 12000 mots, défense orale de 20 minutes en session (l'étudiant.e. se présente 20 minutes avant l'horaire de son examen afin de préparer son examen oral).

Date et modalités de remise des mémoires de BA :

Pour la session de juin 2023 : Date limite de dépôt :

- Version électronique, déposée sur Moodle : au plus tard le lundi 15.05.2023, jusqu'à 23h59.

- Version papier, en deux exemplaires : au plus tard le mardi 16.05.2023 à midi. Les versions imprimées sont à déposer à l'intention de l'enseignant.e, soit au secrétariat de l'Institut de psychologie et éducation, soit dans le casier de l'Institut de psychologie et éducation (à l'entrée principale du bâtiment FLSH), aux heures d'ouverture.

Pour la session de septembre 2023 :

- Version électronique : le 7 août 2023 (jusqu'à 23 :59)

- Versions imprimées : au plus tard le mardi 8 août 2023 , suivant les mêmes modalités que pour la session précédente.

Pour la session de février 2024 : 8 jours avant les examens, suivant les mêmes modalités que pour les sessions précédentes.

La non-remise du mémoire de BA, sans justificatif valable (soit un certificat médical valide) dans les délais impartis, entraîne un échec. L'étudiant.e. ne peut donc pas se présenter à l'examen oral. Toute absence non justifiée à un examen oral entraîne un échec, et il est du ressort de l'étudiant.e d'annoncer et justifier son absence

Modalités de rattrapage en cas d'évaluation interne (hors session d'examen)

En cas d'échec à la première tentative, le mémoire écrit devra être retravaillé et soumis à nouveau dans le délai correspondant à la session d'examens suivante. L'étudiant.e repasse également l'examen oral.

Sauf justification valable de l'étudiant.e, (soit un certificat médical valide) dans le cas où le mémoire n'est pas remis dans le délai indiqué en première tentative, l'étudiant.e obtient un premier échec et est renvoyé.e en deuxième tentative. Tout comme pour la première tentative, pour la seconde tentative la non-remise du document dans le délai vaut pour un échec. Toute absence non justifiée à un examen oral entraîne un échec, et il est du ressort de l'étudiant.e. d'annoncer et justifier son absence.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor II (2PS1312)

Documentation

Lectures obligatoires du BA ; puis bibliographie individuelle.

Pré-requis

Etre en dernière année de BA en psychologie et éducation

Forme de l'enseignement

Les étudiant.e.s sont répartis en 5 groupes de max. 15 étudiant.e.s, en s'inscrivant en ligne sur un lien transmis par le coordinateur du cours.

Le séminaire Mémoire de BA est organisé en 7 séances réparties sur deux semestres. Avant la première séance, les étudiant.e.s consultent les informations d'introduction au cours, disponibles sur Moodle.

Séance 1 : Séance en groupe

- Mardi 27 sept. 2022 pour les groupes I et III
- Vendredi 30 septembre 2022 pour les groupes II, IV, V

Séance 2 : Séance en groupe

- Mardi 25 octobre 2022 pour les groupes I et III
- Vendredi 28 octobre 2022 pour les groupes II, IV, V

Séance 3 : Séance en groupe

- Mardi 22 novembre 2022 pour les groupes I et III
- Vendredi 25 novembre 2022 pour les groupes II, IV, V

Séance 4 : Séance de groupe

- Mardi 21 février 2023 pour les groupes I et III
- Vendredi 24 février 2023 pour les groupes II, IV, V

Séance 5 : Séances individuelles

- Mardi 7 mars 2023, pour les groupes I et III
- Vendredi 10 mars 2023, pour les groupes II, IV, V

Séance 6: Séances individuelles

- Mardi 14 mars 2023, pour les groupes I et III
- Vendredi 18 mars 2023, pour les groupes II, IV, V

Séance 7 : Séance groupe

- Mardi 25 avril 2023, pour les groupes I et III
- Vendredi 28 avril 2023, pour les groupes II, IV, V

Sauf mesures exceptionnelles annoncées par la Faculté des lettres et sciences humaines, les séminaires et les examens ont lieu en présentiel.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Sélectionner une bibliographie pertinente pour pouvoir couvrir cette thématique
- Réviser les connaissances acquises durant le BA de psychologie et éducation
- Rédiger un travail écrit, respectant les normes formelles d'écriture et de remise dans les délais impartis
- Développer une vue d'ensemble des champs de connaissances et des compétences acquises dans le domaine
- Mettre en place de manière autonome (mais encadrée) une courte recherche sur cette question ou problématique.
- Définir une question ou une problématique pertinente dans le champ de la psychologie et de l'éducation
- Défendre oralement et de manière synthétique son travail.

Compétences transférables

- Communiquer efficacement, par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral
- Présenter une analyse critique fondée et éclectique
- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Identifier les enjeux et les interactions multiples caractérisant une problématique
- Gérer des projets
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes